

# Leader

Une publication du Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau

**copesepb**

PRINTEMPS / ÉTÉ 2006



## LA FIERTÉ SE PORTE

Des vêtements et des accessoires assortis du logo du COPE SEP bientôt en vente depuis le site national. PAGE 2

## PORTRAIT DE MEMBRE

Barb Roswell d'Hamilton et membre du COPE SEP 343, gagne une bourse d'études. PAGE 4



## RÉGION 2

Le congrès du MCC honore Phil Poling PAGE 6

## RÉGION 4

Les élections fédérales vues des tranchées PAGE 8



## NOUVELLES DE LA RÉGION 1

### Fin du conflit à la caisse d'économie CIP LaTuque

Solidaires, les membres du SEP 575 au Québec remportent la victoire. Elles obtiennent enfin un règlement au conflit

L'émotion est au rendez-vous. Après plus de huit mois de conflit de travail, de discussions stériles, d'argumentations qui semblaient ne mener nulle part, un règlement est enfin intervenu. Les dix-sept membres de l'unité Caisse d'économie CIP LaTuque vont enfin avoir une convention collective avec les mêmes paramètres que leurs consoeurs de la région de Montréal. Ce n'est pas trop tôt.

De plus, cette convention collective est rétroactive au mois de janvier 2003 et inclut le repositionnement salarial.

Nous n'entrerons pas dans les détails de ce règlement très intéressant mais il est important de souligner que c'est la solidarité des membres qui est souvent l'élément qui fait la différence entre une victoire et une défaite. L'expérience de ce groupe en est un bel exemple. La solidarité grandissante des membres a sûrement découragé l'employeur dans ses tentatives pour leur faire accepter des conditions de travail à la baisse.

C'est donc vers 16h00 et en présence de madame Renée Normand, coordonnatrice pour l'Est du Québec et de monsieur Jacques Aubé, président du conseil d'administration que le comité de négociation a pu enfin

apposer sa signature sur un document qui renferme des conditions de travail acceptables et surtout équitables avec ce qui existe ailleurs chez Desjardins.

Le conflit est terminé mais la solidarité, elle, n'a pas fini de se faire sentir. C'est cette même solidarité qui permet à ce groupe de bien faire comprendre à l'employeur que lorsqu'il touche à une employée, c'est toutes les autres qui se sentent aussi concernées. Habituellement, cela décourage toute tentative de harcèlement. De plus, l'employeur ne devrait pas être tenté de contourner la convention collective car il se doute bien que la réaction risque d'être forte et rapide. Ce sera



Les consoeurs de la section locale 575 célèbrent une victoire durablement gagnée.

« Tolérance Zéro » du côté syndical. Cette solidarité qui s'est bâtie au fil des jours pendant le conflit doit continuer d'être alimentée quotidiennement car elle fait toute la différence!

L'ouverture des portes de la caisse aux sociétaires s'est fait le 29 mars. Des mots de bienvenue et des messages d'appui ont accueilli les employées à leur retour. Un chaleureux remerciement à toutes celles et à tous ceux qui ont appuyé les grévistes. Encore une fois, bravo les filles ! Vous avez écrit une page d'histoire du SEP 575. Votre solidarité est exemplaire et un modèle pour tout le monde. Merci.

## RÉFLEXIONS DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE | JERRI NEW

### Ici, partout et ailleurs

L'été est arrivé et le 20 juin 2006 marquait notre deuxième anniversaire – heureux anniversaire, COPE SEP !

Il y a deux ans, nos membres canadiens se sont réunis de la façon la plus démocratique pour participer à la formation de notre syndicat national. Guidés par nos statuts de « Fabrication canadienne », nous poursuivons la tâche de renforcer notre syndicat pour en faire ce que nous voulons vraiment qu'il soit.

#### La publication nationale du COPE SEP – Le « Leader »

Nous sommes heureux de vous présenter le 2<sup>e</sup> numéro du « Leader ». Nous nous proposons de faire du « Leader » une publication trimestrielle ou saisonnière, en produisant des numéros au printemps, à l'été, à l'automne et à l'hiver. Taylore et moi vous remercions de vos commentaires concernant le premier numéro paru l'hiver dernier, aussi bien que vos sugges-

tions afin d'en faire une publication qui soit bien le reflet de nos membres. Nous continuerons d'adapter le « Leader » pour mieux répondre aux besoins de nos membres. L'une des suggestions que nous voulons adopter sans délai est celle de modifier le format du « Leader » de façon à ce qu'il puisse être inséré dans une enveloppe de format standard. Continuez de nous faire parvenir vos suggestions et commentaires : nous souhaitons la participation des membres de toutes les régions. Nous faisons présentement parvenir

*suite à la page 3*

## Marchandise COPE SEPB offerte bientôt sur notre site Internet!

Au cours des derniers mois, nous avons reçu de nombreuses demandes d'articles de fabrication syndicale susceptibles de faire connaître le COPE SEPB et de mieux nous définir.



Nous discutons présentement avec plusieurs compagnies et choisirons un fournisseur attiré pour les sections locales et les conseils. Ce fournisseur aura en main les gabarits

de notre logo avec les couleurs appropriées et sera en mesure d'y insérer le numéro de votre section locale. Les sections locales pourraient ainsi économiser du temps et des frais de mise en forme.

Nous nous proposons d'avoir en main un certain nombre d'articles arborant le logo de COPE SEPB. Les sections locales pourront alors en commander pour vendre à leurs propres membres ou pour offrir en cadeau. Les membres eux-mêmes pourront en commander directement de notre site Internet.

Les articles en demande sont : drapeaux, bannières, tapis de souris, gobelets de voyage en acier inoxydable, stylos de bonne qualité (c.-à-d. susceptibles d'être offerts en cadeau à un conférencier invité), montres, porte-clefs en étain, parapluies, casquettes de base-ball, t-shirts de bonne qualité, chemises à encolure arrondie, chandails en molleton, sacs de voyage (ou de sport) et porte-documents.



Si vous aimeriez que d'autres articles soient gardés en inventaire par le bureau national ou soient disponibles pour y inscrire votre logo, veuillez adresser un courriel à [tdarnel@copesepb.ca](mailto:tdarnel@copesepb.ca), ou appelez le bureau au 1-604-584-5888.

## Nous attendons vos commentaires

Merci à tous ceux et celles qui nous ont transmis des commentaires et opinions suite aux lancements du nouveau magazine de COPE SEPB et de son site Internet. Voici quelques extraits de ces commentaires ....

### Le « Leader »

- Je viens tout juste de télécharger votre nouveau magazine. Excellent travail. Pourriez-vous s.v.p. m'en faire parvenir 15 exemplaires !
- Devinez ce qui m'attendait à mon arrivée à la maison aujourd'hui ? Le « Leader », en 5 exemplaires ! Il a encore plus belle apparence avec les nouveaux éléments graphiques. Je salue tous ceux et celles qui ont contribué à sa production. Il a une apparence très professionnelle.
- Nous n'avons pas reçu notre exemplaire du Leader. À qui l'avez-vous envoyé ?
- Le Leader est excellent. La présentation est claire et la mise en page bien conçue !!!
- Son format ne permet pas de l'insérer dans une enveloppe standard ou dans un dossier de présentation. Nous serions donc forcés d'acheter des enveloppes spéciales, ce qui augmenterait nos frais postaux. En outre, il est difficile à plier.

### Site Internet de COPE SEPB

- Juste un petit mot pour vous féliciter à propos du site Internet et du message de lancement.

Le site est magnifique. Félicitations encore une fois. Vous avez fait un travail étonnant!

- Site Internet? Je ne savais pas que nous avions un site Internet!
- Je voulais juste dire « Excellent travail » à propos du site Internet et du Leader.
- J'ai eu l'occasion de parcourir les versions anglaise et française du site Internet. Permettez-moi d'offrir mes félicitations au webmestre et aux responsables du contenu. Ils/elles ont fait un bon travail.

Comme vous pouvez le constater, nous avons reçu aussi bien des commentaires favorables que des suggestions d'améliorations. Contrairement au premier numéro « spécial », le présent numéro et les futurs numéros imprimés du Leader auront des dimensions qui lui permet-

tront d'être insérés dans une enveloppe grand format. Cependant, la version apparaissant sur le site Internet de COPE SEPB continuera d'être de format 8,5" x 11", tant pour la lecture à l'écran que pour l'impression.

Les deux plus grands défis auxquels nous faisons face quant au Leader et au site Internet concernent la distribution et la sensibilisation. Des exemplaires imprimés du Leader sont envoyés à toutes les sections locales pour les bureaux et les lieux de travail des unités de négociation. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus pour distribution à l'ensemble des membres. En outre, tout membre qui souhaite être mis sur la liste d'abonnés et recevoir son propre exemplaire par la poste peut communiquer avec moi par courriel au [tdarnel@copesepb.ca](mailto:tdarnel@copesepb.ca). Beaucoup de nos membres sont surpris de savoir que nous avons un site Internet national. Le site est une excellente source de renseignements généraux et d'actualités récentes, et offre des renseignements détaillés sur la structure du syndicat, son organisation, ses sections locales et ses dirigeants. Ne manquez l'occasion de mentionner l'existence du site Internet ([www.copesepb.ca](http://www.copesepb.ca)) à vos collègues et visitez-le vous-même régulièrement. Il est en effet constamment mis à jour.

Nous serons heureux de recevoir vos « Lettres à la rédaction » sur les articles parus dans le Leader et vos suggestions pour les numéros à venir.

Nous vous souhaitons à tous un excellent été!

### Taylor Darnel

ASSISTANTE DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

## TRIBUNE DES MEMBRES

Lettres à la rédaction – Il s'agit ici, chers lecteurs et lectrices, de VOTRE section où vous pourrez donner votre opinion et poser vos questions sur les sujets de l'heure, sur le contenu du journal et sur tout ce qui vous touche comme membre de notre syndicat.

Faites parvenir vos lettres à

[tdarnel@copesepb.ca](mailto:tdarnel@copesepb.ca)

ou par la poste à l'adresse suivante :

Taylor Darnel, Editor of "The Leader"

14625 108th Avenue, Surrey BC V3R 1V9.

Nous serons heureux de vous publier.

# Leader

Une publication du Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau

14625 - 108th Avenue,

Surrey, BC V3R 1V9

TÉL. (604) 584-5888

TÉLÉC. (604) 584-5757

PRODUIT PAR Jerri New, présidente nationale

ÉDITION ET ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES PAR Taylor Darnel,

Assistante de la présidente nationale

MISE EN PAGE [www.workingdesign.net](http://www.workingdesign.net)

IMPRIMÉ PAR Marine Printers

Nouvelles par courriel, histoires, lettres et nouvelles idées à

[tdarnel@copesepb.ca](mailto:tdarnel@copesepb.ca)





suite de la page 1

des exemplaires du « Leader » à votre section locale. Si vous aimeriez obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez communiquer avec notre bureau national ou visitez notre site Internet, où vous pourrez imprimer votre propre exemplaire du « Leader ».

**Le site Internet national de COPE SEPB**

Le lancement de notre site Internet national

www.copesebp.ca a eu lieu dans les deux langues officielles plus tôt cette année. Nous vous invitons à le visiter. Vous y trouverez des renseignements sur la structure de notre syndicat et des liens utiles vers d'autres sections locales, des conseils et des organisations syndicales, de même que des coordonnées susceptibles de vous faciliter la tâche pour trouver l'information dont vous avez besoin. Nous continuerons d'accueillir avec plaisir vos suggestions et commentaires, y compris ceux concernant d'autres renseignements ou liens que vous aimeriez voir incorporer au site.

**Contacts avec nos membres**

Tout en poursuivant la tâche d'accroître notre visibilité au plan national en matière d'information, de communication et de diffusion, j'ai assisté, au cours des derniers mois, à de nombreuses rencontres de sections locales et de divers conseils. J'ai aussi assisté à des réunions et à des conférences partout au pays, et j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec un grand nombre de membres et de dirigeants de sections locales.

J'ai eu le plaisir d'assister aux festivités marquant le 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la section locale 378. Plus tard cette année, je me joindrai aux membres de la section locale 397 pour célébrer leur 60<sup>e</sup> anniversaire. Nos félicitations aux sections locales 378 et 397.

**Félicitations aux sections locales 378 et 397 !**

Nos membres travaillant dans les soins de santé ont dit vouloir plus d'information sur les changements apportés à la structure et à la prestation des soins de santé en Ontario. Visitez notre site Internet pour consulter les bulletins mensuels et obtenir des renseignements au sujet des RLISS, puis suivez les liens vers d'autres sites Internet consacrés aux soins de santé, où vous trouverez des renseignements supplémentaires.

Également, des membres de chez Bombardier nous ont fait savoir qu'ils aimeraient nous voir jouer un rôle plus actif dans une campagne intitulée « Fabrication canadienne » pour protéger les emplois bien rémunérés au pays.



**Action politique**

COPE SEPB a joué un rôle actif dans la campagne électorale fédérale cette année. Des renseignements et fiches d'information ont été envoyés à chacune de nos sections locales visant à informer les membres des questions considérées importantes par les travailleuses et les travailleurs dans la campagne électorale 2006. Nous avons créé un lien vers le site Internet du Congrès du travail du Canada

pour permettre aux membres de se tenir à jour au sujet de la campagne « Meilleurs choix » du CTC. Nous avons aussi incité les membres à se renseigner davantage sur les questions syndicales soulevées par la campagne et à exercer leur droit de vote lors de l'élection fédérale. Le fait qu'un plus grand nombre de représentants favorables au monde syndical aient été élus indique que la campagne a porté fruit.

**Le Congrès du travail du Canada**

COPE SEPB participe présentement à la campagne « Garde d'enfants et éducation de la petite enfance » et invite les membres à visiter son site Internet, puis à suivre le lien vers www.buildchildcare.ca pour un complément d'information sur cette campagne. Joignez-vous aux membres de tous les coins du Canada pour demander au ministre responsable du présent gouvernement fédéral de faire en sorte que les familles des travailleuses et des travailleurs bénéficient d'un service de garde qui soit universel, abordable, fiable et accessible.

D'autres campagnes d'information et de pressions politiques viseront à préserver et à étendre les services publics de soins de santé et à interdire l'emploi de travailleurs supplémentaires. Continuez à visiter notre site Internet pour vous tenir au courant de l'évolution de ces campagnes.

Travaillons de concert avec les autres syndicats et le CTC pour faire en sorte que nos représentants élus au sein du gouvernement rendent des comptes aux Canadiens et Canadiennes.

**Poursuite judiciaire du SIEPB**

Nous avons passé beaucoup de temps à préparer notre défense dans la poursuite qui nous oppose à l'Internationale. Ces derniers mois ont été pris par l'enquête préalable qui est une procédure où sont interrogés des témoins assermentés dont les propos sont enregistrés par un sténographe judiciaire. Il est vraiment malheureux que le SIEPB continue de gaspiller les ressources de leurs membres, et des nôtres, alors que nous pourrions utiliser ces moyens à meilleur escient pour représenter nos membres respectifs.

Le numéro d'hiver du « Col Blanc » du SIEPB indiquait que l'Internationale était toujours à la recherche d'un règlement hors cour. Ceci ne semble pas être le cas. SIEPB n'a même pas eu la courtoisie de répondre à la lettre que lui a fait parvenir COPE SEPB, lettre qui suggérait des dates pour une rencontre destinée à rendre définitive notre séparation et à résoudre une fois pour toutes notre différend.

**Révision des statuts des sections locales**

J'ai consacré un temps considérable à réviser, en compagnie du conseiller juridique Pierre Gingras, les statuts de sections locales reçus à notre bureau national. Un certain nombre de sections locales examinent également leur structure actuelle tout en révisant leurs statuts pour les rendre plus conformes aux normes démocratiques de nos statuts nationaux.

On rappelle aux sections locales et aux conseils de réviser leurs statuts et règlements, puis de les présenter à la présidente nationale dans le cadre des mesures de transition établies lors de notre premier congrès national. Nous aimerions parachever la démarche de révision pour chacune des sections locales avant notre congrès national de 2007.

suite à la page 6

Jerri New, Sheila Morrison et Elaine Jackson procèdent au « lancement » du nouveau site Internet COPE SEPB



## L'autonomie canadienne toujours menacée

Il y aura procès dans la poursuite de l'Internationale devant la Cour suprême de la C.-B. du 4 février 2005. Il débutera le 9 octobre 2007 à Vancouver et devrait durer 4 semaines.

Madame la Juge Nielson a été nommée pour diriger le procès et se saisira de toutes les questions traitées au cours de la procédure préparatoire au procès.

À ce jour, une masse énorme de documents a été produite par les parties. Jerri New, Maurice Laplante, Sheila Morrison et Serge

Cadieux ont été interrogés par l'Internationale. On a ordonné à Michael Goodwin de se présenter à Vancouver pour rendre un témoignage sous serment portant sur les allégations de l'Internationale.

Il semblerait que l'Internationale ait perdu de son assurance à l'égard de l'interprétation donnée aux statuts par Michael Goodwin qui limite sévèrement le droit des membres canadiens à accéder à l'autonomie. Leur nouvelle

prétention est d'alléguer que les membres canadiens auraient été intimidés ou forcés de signer les formulaires d'autorisation. Par ailleurs, Ron Tuckwood prête son aide pour mener l'enquête à l'Internationale qui a retenu ses services. Il se pourrait que l'Internationale ou ses agents tentent de contacter des membres dans l'espoir de trouver une preuve en appui à leurs allégations injustifiées.

Il est fort improbable qu'on en arrive à un règlement de cette poursuite. L'Internationale n'a pas, encore à ce jour, offert quelque offre de règlement que ce soit.

## PORTRAIT DE MEMBRE

### Récipiendaire d'une bourse d'études syndicales

C'est un honneur d'être acceptée au programme de premier cycle du Collège canadien des travailleurs. Les militants syndicaux qui souhaitent accroître leur aptitude à bien diriger leur section locale, leurs syndicats affiliés, leur fédération, leurs conseils du travail ou leur communauté sont invités à présenter une demande d'inscription. Le



Barb Rowell

Collège a une longue tradition quant à la formation de chefs et de fournir aux militants syndicaux les outils dont ils ont besoin pour poursuivre les luttes que tant d'autres militants ont menées avant eux.

Ma demande a été évaluée selon un barème de points. Il faut obtenir au moins 50 points sur un maximum de 80 pour que sa demande d'admission soit retenue. On a tenu compte de ma formation syndicale, y compris les cours suivis au Mohawk College, à l'Université McMaster et au George Brown College, de même que les cours d'été du CTC et de mon travail en tant que militante syndicale et déléguée auprès du Hamilton & District Labour Council.

Dans le cadre du processus d'inscription, il fallait également présenter deux compositions :

La première : une composition de 500 à 700 mots sur le sujet suivant :

Le principe selon lequel « qui porte atteinte à l'un, porte atteinte à tous » est fondamental au mouvement ouvrier. Cette solidarité est à la base du travail que fait le mouvement ouvrier en matière d'égalité. Dans votre composition, expliquez pourquoi vous pensez que le droit à l'égalité doit être au premier rang des préoccupations du mouvement ouvrier et indiquez comment vous avez fait preuve, ou pourriez faire preuve de leadership en la matière au

sein de votre syndicat, de votre famille et/ou de votre communauté.

La deuxième : une composition de 900 à 1000 mots sur le sujet suivant :

Le mouvement ouvrier fait face à bien des défis de la part des employeurs et des gouvernements. Dans votre composition, élaborez sur la question qui, selon vous, pose le plus grand défi aujourd'hui au mouvement ouvrier. Vous devez expliquer pourquoi vous croyez que cette

question est importante et indiquer certaines des solutions possibles.

Le sujet que j'ai choisi de traiter se rapportait à l'organisation, la formation et la mobilisation de nos membres. Je me suis rappelé avoir lu un commentaire de Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada à propos des études syndicales. Il avait dit : « Si l'activisme politique est la lutte quotidienne du mouvement ouvrier et que l'organisation syndicale et la négociation collective sont notre pain de tous les jours, (...) la formation syndicale constitue notre coeur et notre âme (...) La formation syndicale n'est jamais neutre. Le savoir, les compétences et une bonne formation font votre force et rendent cette force utile au monde. »

Je suis membre de la section locale 343 depuis 1996 et employée à la First Ontario Credit Union, à Hamilton (Ontario). Je faisais partie du comité de négociation en 2003 durant la ronde de négociations la plus cruciale, alors que l'employeur prévoyait éliminer près de 20 % de notre membership. Pendant que j'étais en fonction à titre de déléguée en chef, j'ai réussi à créer les premiers règlements de notre unité et, avec l'approbation des membres, à les faire adopter et les mettre en application. Avec l'aide d'un comité de négociation engagé, j'ai aussi accru la participation de l'unité de First Ontario aux activités de la sec-

tion locale 343, y compris la formation des délégués d'atelier et les réunions des membres. Je suis fière d'avoir amené un nombre record de délégués, soit dix, au premier congrès de la section locale 343 de COPE SEPB en avril 2005, où j'ai été élue au conseil de direction de la section locale 343. Présentement, notre unité vient tout juste d'entreprendre les négociations en vue de renouveler notre convention collective qui expire le 31 mai.

En acceptant ce prix, je veux exprimer ma gratitude pour l'apport indispensable de Patty Clancy, notre représentante de la section locale 343 de COPE SEPB, de même que pour son dévouement, son engagement et ses encouragements constants.

Je me suis vue attribuer la bourse Iona Samis Memorial au montant de 4 000,00 \$, offerte par le Collège canadien des travailleurs; la bourse Doris Archer au montant de 500,00 \$, offerte par le COPE SEPB, section locale 343; et une bourse du Collège canadien des travailleurs au montant de 2 487,00 \$.

Pour obtenir un certificat d'études du Collège canadien des travailleurs, je dois compléter le programme, un programme en résidence, à Ottawa. Le programme comprend, entre autres, des cours d'économie, d'histoire du mouvement ouvrier, de sociologie du travail et de sciences politiques. Il comprend également un stage régional d'une semaine sur le droit du travail.

Je me réjouis à la perspective de profiter des possibilités offertes par le mouvement ouvrier et d'affronter les défis auxquels il fait face, de lutter pour les droits de la personne, de combattre la discrimination et de promouvoir la tolérance sociale. Les syndicats ont une tradition de lutte en faveur de l'égalité, tant au plan moral que légal. J'embrasse ce rôle avec énergie et enthousiasme.

Je suis ravie d'accepter ce prix et je sais que je trouverai le programme de premier cycle à la fois stimulant et enrichissant.

« Éduquer, c'est organiser, et organiser, c'est éduquer ».

**Barb Rowell** COPE 343



## Des changements qui ne passent pas inaperçus

### Trevor Sokoloski, l'œil de lynx, a remarqué et corrigé des changements importants au régime de retraite

J'ai été membre du comité conjoint des directeurs pendant près de cinq ans durant le processus de fusion de la Tembec Inc. et de la Pine Falls Paper Company. J'étais aussi le président du comité de retraite des employés syndiqués et non-syndiqués de l'usine de Pine Falls. Le régime de retraite fait partie des conventions collectives des deux syndicats chez la Tembec de Pine Falls. Les syndicats sont aussi signataires du texte du régime. Aussi, tout changement doit d'abord être approuvé.

En novembre 2004, j'étais en sabbatique syndicalement, mais comme je connaissais bien les régimes, l'employeur m'a demandé d'assister aux réunions du comité de révision du régime avec les nouveaux actuaires Towers Perrin. À mesure que progressait la révision du texte du nouveau régime, je notais des changements sérieux apportés au texte à l'insu du syndicat :

- D'abord, selon le nouveau texte, l'em-

ployeur pouvait mettre fin au régime à sa seule discrétion;

- Ensuite, la façon de distribuer les surplus de la caisse changeait. L'ancien texte prévoyait que la distribution de tout surplus de la caisse devait faire l'objet de négociations entre les parties signataires au régime. Or, selon le nouveau texte, si la caisse est solvable, tous les surplus sont versés à la compagnie.

- La disposition sur l'allocation au coût de la vie était retirée du corps du texte pour remonter à la section « définitions » avec pour effet, une dilution de l'obligation pour l'employeur de fournir des avantages d'appoint aux retraités.
- Le nouveau régime n'était plus cessible. L'ancien régime prévoyait un transfert complet entre les points de production et les services.

- Et pour finir, les syndicats n'étaient plus signataires au texte mais des parties qu'on consultait par le biais de comités consultatifs. Les syndicats auraient ainsi perdu la capacité de négocier des améliorations ou de contrôler le langage des textes à changer en raison de



Trevor Sokoloski

modifications législatives à venir.

Le nouveau texte avait déjà été envoyé en mars 2004, sans l'accord des signataires syndicaux, à la Commission de la retraite du Manitoba (MPC) et à l'Agence de Revenu Canada (ARC) pour enregistrement. Les exécutifs et comités de retraite syndicaux ont obtenu du MPC et de l'ARC le retrait du texte du régime de retraite non approuvé. Une lettre de chacun de ces organismes confirme le retrait. Ils ont aussi déposé une plainte officielle auprès des instances de réglementation dans l'espoir que ce genre d'erreurs ne se reproduise plus.

Les comités procèdent à la mise à jour du texte du régime de retraite avec les amendements à la Loi sur la retraite et les modifications législatives. Ils enregistreront ensuite le texte exact régissant le régime de retraite auprès des instances de réglementation. Si ces changements étaient passés inaperçus sans que nous puissions les annuler, notre régime de retraite aurait été moins généreux que ce que nous avons négocié pour les membres.

Heureusement, forts de notre expérience comme fiduciaires, nous avons la connaissance nécessaire pour protéger les intérêts des membres du régime de retraite.

**Trevor Sokoloski** PRÉSIDENT, SEPB 216

**"J'ai noté  
CINQ CHANGEMENTS  
QUI N'AVAIENT PAS ÉTÉ  
SIGNALÉS AU SYNDICAT."**

## Droits syndicaux et reconnaissance syndicale

Un des défis qui attend le délégué syndical et les membres du comité exécutif de la section locale est de veiller à ce que l'employeur reconnaisse notre syndicat, le SEPB, comme le représentant légal de nos membres au travail.

Comme représentants du syndicat, il faut aussi nous faire connaître auprès de nos confrères et consoeurs de travail. Il est important de vous familiariser avec les dispositions portant sur la « reconnaissance syndicale » de votre convention collective et de vous renseigner sur les autres dispositions négociées par d'autres sections locales du SEPB que vous voudriez voir dans votre contrat pour assurer, à vous et à vos membres, le respect et la reconnaissance qui vous sont dus.

Parcourez votre convention collective à la recherche des dispositions à l'égard des tableaux d'affichage, de libérations syndicales pour la diffusion de l'information syndicale, pour faire enquête à la suite de plaintes ou de griefs, pour prendre part aux réunions de comités syndicaux/patronaux et pour souhaiter

la bienvenue aux nouveaux membres.

Vous représentez le SEPB. Assurez-vous de connaître les droits qui vous sont conférés en vertu du Code du travail provincial ou fédéral et de votre convention collective. Discutez avec votre employeur pour en arriver à une entente concernant l'utilisation du téléphone, du télécopieur, du photocopieur et de l'ordinateur et pour disposer d'un endroit pour tenir des réunions. Il se pourrait que de temps à autre vous ayez à utiliser l'équipement ou les installations de l'employeur pour résoudre rapidement un problème au travail. Si le sujet est présenté et discuté sur un ton d'affaires, il y a fort à parier que l'employeur se montrera raisonnable car il a aussi avantage à voir les problèmes au travail rapidement résolus.

Assurez-vous que votre employeur vous présente aux nouveaux employés comme le délégué syndical ou le représentant du syndi-

cat au travail. Il est important de souhaiter la bienvenue aux nouveaux employés et de leur donner les moyens pour vous rejoindre. Rappelez-vous votre première journée au travail – vous serez peut-être le premier visage amical qu'ils verront.

Ayez des exemplaires supplémentaires de la convention collective et des statuts de votre section locale et renseignez les nouveaux membres sur leurs droits et leurs responsabi-

tés comme membre du syndicat. Il se peut que ce soit la première fois qu'il adhère à un syndicat.

Visitez notre site Web au [www.cope-sepb.ca](http://www.cope-sepb.ca)

pour plus de renseignements et pour des dispositions de convention collective portant sur la « reconnaissance syndicale ». Les membres du SEPB comptent sur vous pour les représenter. Connaissez vos droits et vos obligations.

**Jerri New** PRÉSIDENT NATIONALE

**"Il se peut  
QUE CE SOIT LA  
PREMIÈRE FOIS QU'IL  
ADHÈRE À UN SYNDICAT."**



Des membres des sections locales du MCC au congrès annuel du MCC.

## Le congrès du Mid Canada Council honore son président Phil Poling

Le prix commémoratif Marlene-Brown pour la personne syndicale de l'année a été remis à Phil Poling par le Mid Canada Council durant son congrès annuel qui avait lieu les 28 et 29 avril derniers dans la ville de Marathon.

Ce prix commémoratif est remis chaque année en témoignage de l'apport extraordinaire, de l'engagement, du dévouement et des efforts incessants qu'une personne déploie pour améliorer le bien-être de nos consoeurs et confrères.

Cette année, c'est le nom du confrère Poling qui s'est naturellement imposé surtout dans le contexte de fermeture de la scierie où il travaillait. Il a consacré de nombreuses heures à d'abord négocier pour tenter de sauver la scierie puis ensuite pour conclure une entente partielle sur la retraite. Aujourd'hui, il s'efforce de s'assurer que les membres reçoivent tout ce qu'ils sont en droit de recevoir en vertu d'une entente globale portant sur le régime de retraite. Phil occupe la présidence du Mid Canada Council au sein duquel il milite activement. Il est aussi le président de sa section locale à laquelle il paie des cotisations syndicales pendant sa période de rappel.

Les personnes déléguées au congrès ont été agréablement surprises d'apprendre que la présidente nationale Jerri New assisterait à l'événement. Son interrogatoire devant la cour dans l'affaire qui nous oppose à l'Internationale des 25 et 26 avril prenait fin plus rapidement que prévu. Vers 14 h 30 le 26 avril, Jerri New décidait de tenter sa chance pour être à Thunder Bay à dix heures le lendemain matin à temps pour profiter d'un transport pour Marathon.

Heureusement pour nous, elle a pu prendre le vol de nuit de 22 h 40 qui atterrissait à

Toronto assez tôt le lendemain matin pour lui permettre de prendre la correspondance de Thunder Bay en compagnie de la vice-présidente Liz Fong. Elles arrivaient toutes deux à Thunder Bay à 10 h 30 d'où elles profitèrent de la voiture de Don Talarico. Elles arrivèrent à temps à Marathon pour assister à la réunion du comité exécutif qui avait lieu plus tard durant la journée.

Les personnes déléguées au congrès ont discuté de plusieurs sujets importants dont l'ur-

**"Les participants ONT PRIS PART À UNE FORMATION DE DÉLÉGUÉS."**

gente question de la réorganisation devenue nécessaire en raison du changement de la cotisation et de l'élimination de notre subside à la fin de l'année.

L'assemblée a débuté à 9 h 30 le vendredi pour se conclure à 19 h 30. Le samedi, les personnes déléguées ont pris part à la session de formation des délégués animée par notre chère consoeur Evelina Pan. Comme nous avons plusieurs nouvelles personnes déléguées, la session de formation fut d'autant appréciée. Bien entendu, la consoeur Pan a fait un excellent travail pour nous garder attentifs.

Au banquet ce soir-là, le confrère Poling recevait son prix.

Les élections des personnes dirigeantes (mandat de deux ans) ont aussi eu lieu et la présidente nationale a procédé à l'installation des personnes dirigeantes.

Président, Phil Poling; Première vice-présidente, Maria Kullman; Trésorière, Cheryl Balacko; Deuxième vice-présidente, Gail Overall; Secrétaire archiviste, Carolyn Liddicoat; Syndics, Dan Rogers, Bonnie Cava, Lynda Penney.

**Don Talarico**

Réflexions de la présidente suite de la page 3

### Région 2 – La restructuration en Ontario

La vice-présidente régionale Liz Fong et moi-même avons assisté à la conférence annuelle et à la réunion du conseil exécutif du « Mid-Canada Council » (MCC), tenues à Marathon. Les membres des sections locales y ont exprimé leurs inquiétudes au sujet des réductions d'effectifs et des fermetures d'usines, de même qu'au sujet de la restructuration en cours dans le secteur des soins de santé. Également, les représentants des sections locales ont fait état de la croissance que connaissent leurs propres effectifs. Des idées ont été échangées sur les meilleurs moyens de parer à ces difficultés et de procéder à la restructuration de façon à améliorer la représentation des membres au sein du Mid-Canada Council.

Lors d'une réunion des sections locales du Central Ontario Council (COC) à laquelle j'assistais, des présidents de sections locales ont soulevé la restructuration et les moyens à employer pour mieux répondre aux besoins de leurs membres quant au service et à la représentation, et ce, tout en accroissant la stabilité financière du conseil.

Alors que le MCC et le COC s'attaquent à la restructuration, des sections locales au sein de ces « conseils » remanient leurs finances, s'appêtant à réduire les cotisations versées au syndicat national, et de l'arrêt des subsides versés aux conseils ontariens à la fin de l'année 2006.

Il est clair que la démarche de restructuration ayant cours en Ontario est difficile, mais elle est vraiment importante pour l'avenir des sections locales ontariennes. Elle permettra à celles-ci de se donner une solide base pour représenter leurs membres actuels, de même que pour attirer, retenir et organiser de nouveaux membres.

À mesure que notre syndicat évolue, je me réjouis à la perspective de continuer à rencontrer les membres, les dirigeants des sections locales, les dirigeants régionaux et notre exécutif national, travaillant avec eux à la réalisation de notre oeuvre commune. Notre exécutif national et notre comité national se réuniront à Vancouver en juin pour parler des défis auxquels nous faisons face et pour élaborer des plans d'avenir.





## Bon idées et bons coups!

### Extraits du rapport de la présidente au conseil général, section locale 15

Nous sommes au seuil d'un extraordinaire mandat d'un an et au terme d'une période de 2 ans et demi de remarquable croissance. Nous sommes tous enchantés de ce retournement favorable de notre situation qui nous permettra enfin de mettre en oeuvre nos plans en matière d'éducation et de formation pour nos délégués d'atelier, d'orientation pour le personnel administratif et les comités, et d'information pour l'ensemble de nos membres. Nous accroîtrons ainsi le niveau de sécurité et de soutien pour chacune des personnes de la section locale. Je suis très enthousiaste face à ce que nous avons accompli depuis l'avènement du nouveau millénaire et reconnaissante à tous ceux et celles qui l'ont rendu possible.

Je sais que tous les membres se joignent à moi pour remercier et honorer le conseil sortant qui nous a tant apporté ces dernières années par ses efforts constructifs et son esprit de collaboration. La section locale 15 a beaucoup exigé récemment de son administration bénévole et celle-ci a répondu au défi. Je souhaite exprimer mon éternelle gratitude à la secrétaire sortante Robbi Bowden, dont les 40 ans de loyaux services ont constitué un aspect crucial de notre travail d'équipe. Robbi manquera à tous les membres du conseil exécutif qui ont grandement apprécié sa connaissance sans pareil de l'histoire de la section locale 15 et de ses statuts, sans compter son incomparable humour pince-sans-rire. Afin de mettre à contribution certaines de ses qualités, je chercherai aujourd'hui à obtenir l'approbation du conseil général en vue de l'établissement des archives de la section locale 15 et de la désignation de la consœur Robbi Bowden au poste d'archiviste officielle.

J'ai aussi demandé au comité des statuts et règlements de présenter un projet en vue d'ajouter un comité des droits de la personne à nos statuts. Je crois que le moment est venu pour nous d'aborder la question des droits de la personne au niveau de notre section locale, de la communauté, voire du monde.

Nos comités se dissolvent au terme de leur mandat et l'heure est venue aujourd'hui de les reconstituer pour l'année qui vient. Les membres qui sont intéressés à en faire partie devaient communiquer avec moi par écrit. Certains de ces comités travailleront en collaboration avec leurs homologues de la section locale 378.

Le comité de révision de l'arbitrage (Arbitration Review Committee) fonctionne bien et a un excellent dossier. Je crois que la démarche elle-même nous pousse à : 1) examiner et préparer nos causes avec soin, et 2) rechercher des solutions de rechange pour les questions douteuses. Pour la majorité de nos membres qui n'ont aucun contact avec le comité, je veux souligner que son but n'est pas de porter des jugements en matière de morale ou d'éthique, mais bien d'établir si les faits du grief et les termes de la convention collective nous donnent une chance raisonnable de victoire à l'arbitrage – ou nous obligent à défendre un contrat ou un principe de droit du travail.

La lutte menée par notre conseil du travail devant la Cour suprême de la C.-B. se poursuit. Cette lutte vise à empêcher les syndicats-employeurs de briser notre unité en décimant encore davantage la « Convention maîtresse s'appliquant aux syndicats ». Il est attristant de voir la tactique de « diviser pour régner » utilisée contre nous par d'autres syndicats, tactique à laquelle on s'attend plutôt de la part d'employeurs. Ayant pour habitude de maintenir de tels conflits « internes » sous couvert pour protéger l'image du monde syndical, il est exaspérant de voir nos principes de solidarité retournés contre nous.

Le bien-être de nos membres est notre premier objectif : nous voulons répondre au plus grand nombre possible de vos besoins promptement et de façon professionnelle, ceci en mettant à contribution des comités dévoués, aussi bien que la communication et l'éducation. Si vous avez des problèmes non résolus, veuillez communiquer avec nous par lettre ou courriel de façon à ce que nous puissions mieux vous servir.

Au nom des membres nouvellement élus du conseil exécutif et du conseil général, je nous souhaite à tous un mandat couronné de succès.

**Elaine Jackson,**  
PRÉSIDENTE, SECTION LOCALE 15



Bowden

## 50 ans d'engagement

Au nom des membres de COPE SEPB, nous aimerions féliciter le Congrès du travail du Canada pour ses 50 années de loyaux services à ses membres. Nos félicitations vont également aux membres du CTC et à leurs familles partout au Canada.

Au fil des ans, le CTC a obtenu de nombreux avantages par la négociation collective dont tous les Canadiens et Canadiennes ont pu bénéficier d'une façon ou d'une autre. Parmi ces gains, soulignons particulièrement le Régime de pensions du Canada, les heures supplémentaires, la paie de vacances, les prêts étudiants, le régime universel de soins médicaux, les lois favorisant la santé et la sécurité, notamment le droit de refuser un travail dangereux, la protection contre le harcèlement et, plus récemment, le congé de maternité et le congé parental.

Le 20 avril, Postes Canada émettait un timbre de 51 cents commémorant le 50e anniversaire du Congrès du travail du Canada.

«Nous sommes honorés que soit ainsi reconnu publiquement l'apport fait par les syndicats à la société et à l'économie canadiennes», de dire Georgetti. «Au cours des mois à venir, les dirigeants et le personnel du Congrès du travail du Canada marqueront eux aussi ce 50e anniversaire en renouvelant leur engagement et en redoublant de détermination pour promouvoir et améliorer les droits et la qualité de vie dont jouit la classe ouvrière du Canada.»



FÉLICITATIONS AU CTC! COPE SEPB est fier de partager avec vous ce grand moment de l'histoire syndicale du Canada!

Le logo du 50<sup>e</sup> anniversaire du CTC

**C**ommunication Pour notre section locale, la communication a été la clé qui nous a permis d'accroître le nombre de membres et leur degré de participation. J'ai mis en poste, dans les diverses unités qui composent le milieu de travail, des membres dont la principale fonction est la communication – et dont le titre, de fait, est celui de « communicateurs ». Ils/elles communiquent l'information à nos membres, de sorte que les rumeurs sont vite étouffées étant donné que l'information leur parvient directement du conseil exécutif. Ainsi, nous sommes plus rapidement mis au courant des problèmes qui surgissent dans les lieux de travail et pouvons nous occuper des plaintes rapidement et efficacement.

**Moira McMillan,** PRÉSIDENTE, SECTION LOCALE 468

# L'élection 2006 vue des tranchées

## Pour les Black, les élections fédérales c'est une affaire de famille !

Le 28 novembre 2005, le Parlement renversait le premier gouvernement minoritaire qu'ait connu le Canada depuis ces derniers 25 ans. Le scandale des commandites et plusieurs décennies d'un règne marqué par l'arrogance et par cette culture d'ayant-droit jetaient déjà depuis un bon moment une ombre sur le régime de Paul Martin, tout comme sur celui de son prédécesseur Jean Chrétien.

Deux semaines plus tôt, le comité national d'action politique (CNAP) du Congrès du travail du Canada, réuni à Ottawa, discutait de l'organisation d'une campagne similaire à celle de « Meilleurs choix » si populaire lors du scrutin de 2004. Hassan Yussuff dirigeait la discussion. Il nous confia que le Congrès avait, comme beaucoup d'autres, prévu un appel aux urnes pour avril 2006. Le CNAP a indiqué souhaiter ardemment que le Congrès placent les questions chères au monde du travail à l'avant-plan dans la campagne électorale à venir.

En Colombie-Britannique, la Fédération du travail de la C.-B. montait une campagne de diffusion auprès de ses membres dans le prolongement de la campagne « Count Me In » qui avait été une réussite lors de la campagne électorale provinciale. Encore une fois, la Fédération se prépare à ouvrir un centre téléphonique pour contacter les membres de ses affiliés.

Pour ma famille et moi, l'élection avait un caractère très personnel. Ma mère, Dawn Black, était candidate NPD dans New Westminster-Coquitlam où les Conservateurs l'avaient emporté sur le NPD par un peu plus de 100 votes en 2004. La dette de 20 000 \$ accumulée depuis les mises en candidature de juin ayant été acquittée, notre organisation s'est mise à réunir des fonds pour nous préparer pour les élections.

Dans New Westminster-Coquitlam, l'équipe de Dawn Black avait déjà son bureau et son personnel, mais il était difficile de rétablir les liens avec les bénévoles ou avec les électeurs pendant les Fêtes. Nous avons eu le temps de nous préparer et de faire des plans.

Espérant lancer sa version 2006 de la campagne « Meilleurs choix » en janvier 2006, le CTC y travaillait d'arrache-pied. Entre Noël et le jour de l'An, on apprenait par la députée NPD Judy Wasylycia-Leis que la GRC enquê-



David Black, vp région 4 et section locale 378, Elaine Jackson, présidente section locale 15, Dawn Black, députée New Westminster-Coquitlam, Jerri New, présidente nationale, Libby Davies, députée Vancouver East, Nonie Paradis, section locale 378.

tait sur la divulgation par le gouvernement libéral de données fiscales de nature délicate. On sent que des élections sont de plus en plus probables.

Le Nouvel An nous apporte plusieurs bénévoles. J'ai pris congé pour travailler presque à plein temps à la campagne de ma mère, secondé par de nombreux autres syndicalistes. Leur soutien dans New Westminster-Coquitlam a été fantastique. Le président de la Fédération

du travail de la C.-B., Jim Sinclair, nous rendait régulièrement visite. Comme tant d'autres militants, il s'amenait après une longue journée de travail pour faire du bénévolat.

En janvier, le président du CTC, Ken Georgetti, lançait la campagne « Meilleurs choix » qui établit les priorités du monde du travail et prépare le terrain pour les mettre au premier plan du débat national. Simultanément, le NPD amorçait sa campagne mettant en lumière les enjeux qui importent le plus aux familles ouvrières.

Les bénévoles affluaient au bureau de campagne de Dawn Black qui bourdonnait d'activités. On y comptait un grand nombre de syndicalistes ciblés par la Fédération du travail de la C.-B. durant la campagne « Count Me In », de même que des membres de COPE SEPB qui ont joué un rôle crucial dans cette campagne. L'optimisme était contagieux. Jack Layton, Carole James, chef du NPD de la C.-B., et Joy MacPhail, ancien chef du NPD de la C.-B., ont visité le bureau de campagne, nous soutenant et contribuant à mieux nous faire connaître auprès de la collectivité.

Le 23 janvier, jour de l'élection, les membres du bureau de campagne se dépensent sans compter pour rappeler aux sympathisants connus de Dawn Black d'aller voter. À la tombée de la nuit, ma mère avait remporté la victoire par plus de trois mille votes, arrachant l'un des cinq sièges des Conservateurs en C.-B. Ces derniers formaient un gouvernement minoritaire. (La C.-B. est la seule province où les Conservateurs ont perdu des sièges avec l'élection).

Le 23 janvier, le NPD remportait dix sièges supplémentaires et près de 500 000 électeurs et électrices ont voté NPD, y compris plus de 118 000 au Québec seulement. Ma mère a rejoint Jack Layton à Ottawa, accompagnée d'Alex Atamamenko (BC Southern Interior), de Catherine Bell (Vancouver Island North), membre du syndicat « BC Government Employees' Union », de Dennis Bevington (Arctique Ouest), de Chris Charlton (Hamilton Mountain), militant syndical, d'Olivia Chow (Trinity-Spadina), de Paul Dewar (Ottawa Centre), de Wayne Marston (Hamilton East-Stoney Creek), ancien président du Conseil du travail, d'Irene Mathysen (London-Fanshawe), membre du syndicat des enseignants, de Peggy Nash (Parkdale-Hyde Park), membre des TCA, de Penny Priddy (Surrey North) et de Denise Savoie (Victoria).

Comme nous aimons le dire en C.-B., il ne faut pas nous asseoir sur nos lauriers. Vu ce présent gouvernement minoritaire, on peut s'attendre à une autre élection fédérale l'an prochain et il est déjà temps de s'y préparer.

**David Black**  
VICE-PRÉSIDENT, RÉGION 4

**“Il y aura  
PROBABLEMENT UNE  
NOUVELLE ÉLECTION  
FÉDÉRALE L'AN  
PROCHAIN.”**